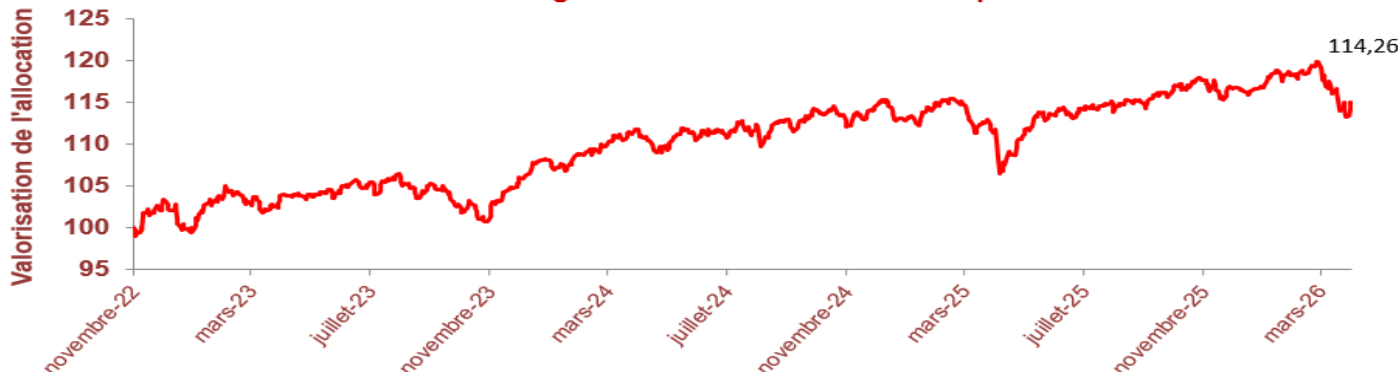


La gestion Retraite Evolutive est un mode de gestion du plan d'épargne retraite e-PER Generali Patrimoine, géré par Generali Retraite sur les conseils de Generali Wealth Solutions. Vous trouverez dans ce reporting mensuel, les principales orientations de gestion ainsi que des données chiffrées de l'orientation Profil Investissement Equilibré de la Gestion Retraite Evolutive du Plan d'Epargne Retraite e-PER Generali Patrimoine. Au titre de ce mode de gestion, Generali Wealth Solutions fournit à Generali Retraite les éléments constitutifs de ce reporting.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES NETTES DE FRAIS¹ (en base 100 du 01/11/2022 au 31/03/2026)

Orientation de gestion Profil Investissement Equilibré



PERFORMANCES MENSUELLES NETTES 2026¹ (%)

janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
1,24	1,34	-4,66									

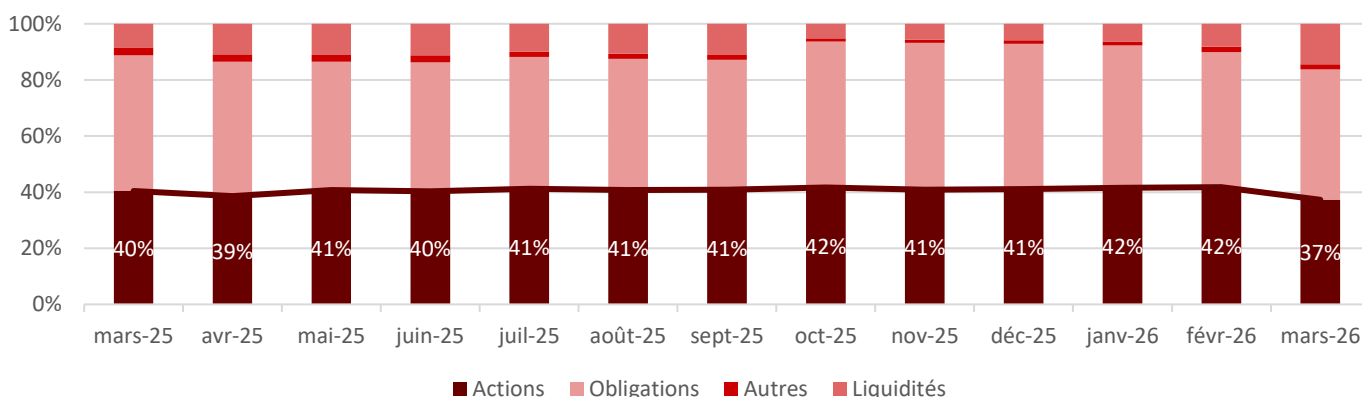
PERFORMANCES CUMULÉES NETTES¹ ET INDICATEURS DE RISQUE

YTD	-2,19%
1 an	2,64%
Depuis la création (01/11/2022)	14,26%
Volatilité 1 an	5,90%
Perte maximale* 1 an	-6,69%
Exposition aux actifs risqués**	39,55%

PERFORMANCES NETTES¹ CALENDAIRES

2025	3,38%
2024	4,50%
2023	8,72%

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION PAR CLASSE D'ACTIFS



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

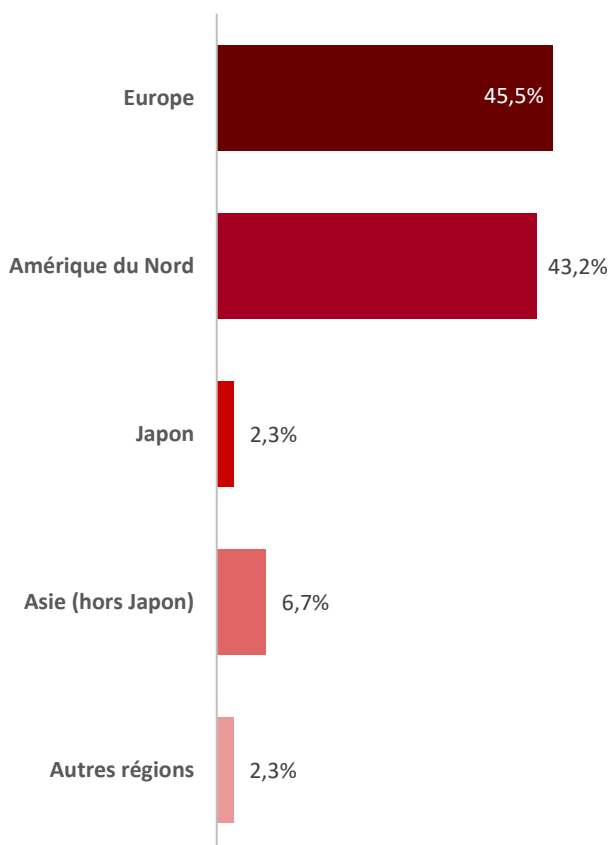
*La perte maximale mesure la plus forte baisse de l'orientation de gestion dans une période donnée

**Les actifs risqués sont les actions et les obligations spéculatives

10 PRINCIPALES POSITIONS EN PORTEFEUILLE (HORS FONDS EUROS)

Nom	Zone géographique	Poids
GWS Allocation Tactique C	International	16,0%
Generali IS Euro Bond DX	Europe	10,8%
Schroder ISF EURO Corp Bd A Acc EUR	Europe	8,2%
HSBC Euro Gvt Bond Fund HC	Europe	7,8%
Robeco QI Glb Dev 3D Enh Idx Eqs D €	International	6,7%
DNCA Invest Alpha Bonds B EUR	International	6,0%
Generali IS Euro Corporate Bond DX	Europe	5,6%
Sycomore Sélection Responsable R	Europe	5,6%
Pictet-USA Index R EUR	Etats-Unis	5,3%
Sycoyield 2030 RC	International	3,2%

RÉPARTITION DE LA POCHES ACTIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



COMMENTAIRE DE GESTION

Le cessez-le-feu au Moyen-Orient constitue un soulagement pour les populations civiles, éprouvées par plusieurs semaines de violences. Toutefois, cette accalmie reste extrêmement fragile. Les opérations militaires se poursuivent au Liban et l'opposition frontale entre Washington et Téhéran rend toute issue durable hautement incertaine. La paix apparaît davantage comme une pause tactique plutôt qu'une réelle désescalade.

Si la victoire militaire américaine est indiscutable, l'Iran sort politiquement renforcé du conflit. Les conditions qu'il entend imposer dans les négociations à venir sont maximalistes : levée des sanctions, droit à l'enrichissement de l'uranium sans contrôle extérieur et mise sous contrôle du détroit d'Ormuz, potentiellement assorti d'un péage pouvant générer plus de 60 milliards de dollars par an. Ces exigences paraissent difficilement acceptables pour les États-Unis, d'autant que toute intervention terrestre a été écartée par l'administration Trump. Sous pression intérieure, internationale et économique, Donald Trump se retrouve dans une position inconfortable : le régime iranien demeure en place, renforcé, tandis que le détroit d'Ormuz devient un puissant levier de chantage stratégique. Fidèle à son imprévisibilité, le président américain pourrait toutefois tenter de transformer cette situation en accord transactionnel.

Sur le plan économique, le conflit accentue des tensions inflationnistes déjà présentes aux États-Unis. Les anticipations d'inflation à un an se sont nettement tendues, tandis que le prix de l'essence a bondi de 36 %, pesant directement sur la consommation, désormais attendue en net ralentissement. La hausse de la facture énergétique neutralise rapidement les effets positifs des baisses d'impôts décidées l'an dernier. Si le marché de l'emploi reste solide, le risque inflationniste demeure, même si la dynamique salariale montre des signes de décélération.

En zone euro, l'inflation a également accéléré, passant de 1,9% en février à 2,5% en mars, principalement sous l'effet de l'envolée des prix de l'énergie. Cette dynamique complique l'équation pour les banques centrales, dans un contexte marqué par une croissance plus modérée.

Le conflit pèse lourdement sur les finances publiques américaines, avec un coût mensuel estimé à 30 milliards de dollars, venant accentuer les déséquilibres budgétaires. Plus d'inflation, des taux d'intérêt en hausse, moins de croissance et davantage de dépenses composent un cocktail difficilement soutenable pour des États déjà très endettés.

Les marchés financiers reflètent cette incertitude. Les primes de risque sur le crédit se sont élargies et les prévisions de bénéfices ont été revues à la baisse en zone euro, fortement exposée aux coûts énergétiques. À l'échelle mondiale, la croissance bénéficiaire reste positive mais très dépendante de la stabilité du cessez-le-feu ; un pétrole durablement au-dessus de 100 dollars pourrait annuler toute progression des résultats européens. Dans ce contexte, l'indice mondial des actions, le MSCI World exprimé en euros, a reculé de -4,3% en mars. L'indice américain S&P 500 a enregistré une baisse de -2,8%, tandis que l'Euro Stoxx 50, représentatif des actions européennes, a cédé -9,3%.

Enfin, ce conflit rappelle la forte dépendance énergétique de l'Union européenne, qui importe encore 58% de ses besoins. Ce choc géopolitique pourrait néanmoins agir comme un catalyseur, redonnant un nouvel élan à la transition énergétique, comme en témoigne la hausse marquée des réservations de véhicules électriques en mars.

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Cette orientation de gestion « Profil Investissement Equilibré » s'adresse à des souscripteurs recherchant la croissance de l'épargne investie tout en acceptant un risque de perte en capital moyen à très important sur un horizon d'investissement conseillé entre 3 à 5 ans.

Cette orientation de gestion privilégie les thématiques et enjeux de long terme : elle est composée de 70% minimum (pouvant atteindre 100% maximum) de supports en unités de compte prenant en compte des critères extra-financiers ESG (Environnement -Social -Gouvernance).

Cette orientation de gestion repose sur une allocation composée à 100% de supports en unités de compte sélectionnés par Generali Wealth Solutions comprenant des organismes de placement collectifs (OPC) de type obligataires et/ou monétaires, diversifiés, ainsi que des OPC de type actions et obligations à haut rendement.

La stratégie d'investissement se fonde sur une allocation stratégique modulée par une allocation tactique afin de s'adapter à l'environnement de marché à court terme.

La part de l'épargne investie exposée à des actifs risqués de type actions et obligations à haut rendement sera de 20% minimum et ne dépassera pas 70% maximum de l'orientation de gestion « Profil Investissement Equilibré ». Le solde de 30% minimum et 80% maximum sera exposé à des instruments obligataire non spéculatifs.

Cette orientation de gestion « Profil Investissement Equilibré » recherche la croissance de l'épargne investie. Elle n'implique en aucun cas la garantie de l'épargne investie et pourra générer un risque de perte en capital moyen à très important. L'horizon de placement conseillé de cette orientation de gestion est compris entre 3 ans et 5 ans.

Principaux risques : Risque actions, risque crédit, risque de taux, risque de contrepartie, risque de liquidité.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les performances de l'orientation de gestion sont nettes de frais de gestion du plan d'épargne retraite et de frais au titre de la gestion Retraite Evolutive (frais prélevés trimestriellement) et nettes de frais de gestion propres aux supports en unités de compte, avant prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas. Frais de gestion des supports en Unités de Compte : Veuillez vous reporter aux prospectus des organismes de placement collectif (OPC) disponibles sur les sites internet des sociétés de gestion correspondantes. Tout investissement (par versement ou par arbitrage) sur les supports en unités de compte (Actions) sont soumis à la Taxe sur les Transactions Financières. Ils feront l'objet d'un prélèvement complémentaire du montant investi sur lesdits supports en unités de compte selon la fiscalité applicable, tel qu'indiqué dans les CG.

Le contrat *e-PER Generali Patrimoine* est un plan d'épargne retraite individuel, libellé en euros et/ou en unités de compte.

Eléments constituant l'orientation de gestion théorique en fin de mois incluant la dérive de marché et représentant l'orientation de gestion cible de référence pour le gestionnaire. L'orientation du client peut donc s'en écarter, parfois sensiblement s'agissant de la composition pour les raisons suivantes (liste non exhaustive) : changement d'orientation de gestion, versements/rachats, ... Document à destination des non professionnels et professionnels au sens de la réglementation Marchés d'Instruments Financiers. Pour plus d'informations sur le contrat *e-PER Generali Patrimoine*, veuillez consulter les Conditions Générales disponibles auprès de Generali Retraite.

Les informations contenues dans le présent document relatives aux produits, et services fournis par Generali Wealth Solutions sont publiées à titre purement indicatif. Par ailleurs, elles ne constituent ni en totalité, ni en partie un service de conseil en investissement, et ne constituent ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts, actions ou autres participations dans les produits d'investissement ou services d'investissement présentés. Elles ne sont pas liées ni destinées à constituer la conclusion d'aucun contrat ou engagement. Les opinions et positions exprimées dans cette présentation ne représentent que le jugement de Generali Wealth Solutions et peuvent être soumis à tout changement sans préavis. Ce document ne constitue en aucun cas la recommandation d'une stratégie, ni un conseil d'investissement. Les informations contenues dans ce document sont régulièrement mises à jour par Generali Wealth Solutions qui n'assume aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions et de pertes ou dommages résultant de l'utilisation de ces informations à d'autres fins que celles pour lesquelles elles sont prévues. Avant toute souscription, le client devra lire attentivement le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI), qui doit lui être soumis ainsi que le prospectus des OPC servant de supports en unités de compte. Ces documents sont disponibles sur les sites internet des sociétés de gestion concernées. Generali Wealth Solutions est une société de gestion agréée par l'AMF le 28/10/2020 filiale à 100 % de Generali Vie.

Pour toutes questions, veuillez vous rapprocher
de votre interlocuteur Generali.

Suivez nous sur
<https://generali-patrimoine.fr/generali-wealth-solutions>